

Monsieur

īāj reſu le paſport que maſer envoijee et vous īāj fontes les obligations du monde de la pronte expeſition que vous en aues fait en un temps ou les affaires du general ne permettent pas au particuliers dī longer ſeulement iē voudroit que le derin aertoit ſi fauoradle que iē vous pouuoit faire paroijer en quelque occaſion le refantiment que īāj ai qui me durera iugrees tant que iē vous pourāj temoigner que iē suis

Monsieur

vostre bienheureux
ſervante
maurice de portugal

le 27 juillet 1632.

